



Grèves et manifestations massives le 10 juin, **Woerth, Parini : vous devez répondre à la colère des agents de la DGFIP !**

Depuis le 15 mai, sous différentes formes, la mobilisation touche l'ensemble des services de la nouvelle DGFIP. Le 10 juin, dans une unité syndicale élargie, les agents ont de belle façon montré leur détermination à voir prise en compte leurs revendications. La manifestation nationale qui a débuté sous les fenêtres du ministre a été une réussite, rassemblant 6000 personnes, les manifestations départementales ont aussi rassemblé des milliers d'agents. Le taux de grève est encore impressionnant : 36 % à la DGFIP, 43% pour la filière fiscale et 26% pour la filière gestion publique.

Dans sa communication, Eric Woerth veut minimiser le mouvement de grève. Il devrait plutôt s'interroger sur le haut niveau de conflictualité dans son ministère (cf. carte de France de la grève). Ce ministre a décidé de faire de cette fusion DGI-DGCP un modèle de la Révision générale des politiques publiques. Il poursuit sa politique dévastatrice de suppressions d'emplois, d'affaiblissement des moyens qui impacteront la qualité du service public.

Par de la communication mensongère, il tente de faire passer par les DSF et les TPG que la loi sur la mobilité ne s'appliquera pas à la DGFIP. La preuve : aucune garantie dans la durée, signée du ministre ou du directeur général, n'est diffusée !

Mais qui peut croire que Woerth, ministre de la fonction publique qui défendra son projet de loi au parlement ne l'appliquera à ses propres agents ! D'autant qu'en raison de la fusion des deux administrations le Directeur général de la DGFIP a annoncé pour septembre des réunions avec les syndicats pour définir les nouveaux statuts des personnels, ainsi que les règles de gestion à venir.

Les agents ne sont pas dupes et ils ont raison ! Leurs expériences des suppressions d'emplois déjà effectuées et l'addition de réformes accélérées qu'ils subissent depuis plusieurs années en témoignent.

Le projet de loi sur la mobilité, dont l'examen par l'assemblée nationale a été repoussé, doit être combattu. Il faut poursuivre l'interpellation des députés, comme cela a déjà été fait dans de nombreux départements. Ce projet de loi ne doit pas passer !

De réelles négociations doivent enfin s'ouvrir sur la fusion, en mettant en avant la question de l'emploi, des missions, des conditions de vie au travail et des rémunérations. Il faut obtenir des garanties statutaires fortes pour tous les agents de la DGFIP.

LA CGT IMPÔTS-TRÉSOR APPELLE :

- > les agents à poursuivre l'action dans les formes décidées par les assemblées générales dans tous les services de la DGFIP ;**
- > à participer à la grève, aux actions et manifestations du 17 juin pour la défense des retraites et des 35 heures, en y incluant les revendications portées depuis le 15 mai.**